New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

2008-2009
Annual Report

Office of the Attorney General

2008-2009
Rapport annuel

Cabinet du Procureur général

2008-2009 Annual Report

Published by:
Office of the Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

November 2009

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN

ISSN

Rapport annuel 2008-2009

Publié par :
Cabinet du Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Novembre 2009

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN

ISSN

New Nouveau Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

2008-2009
Annual Report

Office of the Attorney General

2008-2009
Rapport annuel

Cabinet du Procureur général

To The Honourable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Office of the Attorney General for the fiscal year 1 April 2008 to 31 March 2009.

Respectfully submitted,

Hon. Michael Murphy, Q.C.
Attorney General

L'honorable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du Cabinet du Procureur général pour l'exercice allant du 1er avril 2008 au 31 mars 2009.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le Procureur général,

L'hon. Michael Murphy, c.r.

To The Honourable Michael Murphy, Q.C.
Attorney General
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Office of the Attorney General throughout the fiscal year 2008-2009.

Respectfully submitted,

Yvon LeBlanc, Q.C.
Deputy Attorney General

L'honorable Michael Murphy, c.r.
Procureur général
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du Cabinet du Procureur général au cours de l'exercice 2008-2009.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Procureur général adjoint,

Yvon LeBlanc, c.r.

Table of Contents

Organizational Charts 5
Introduction 6
Mandate of the Office of the Attorney General 7
Roles and Functions of the Attorney General 7

ATTORNEY GENERAL DIVISION
Legal Services Branch 8
Legislative Services Branch 16
Public Prosecution Services Branch 18

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION
Facilities Management 21
Expropriations Advisory Officer 24
Financial Services Branch 25
Human Resource Services Branch 26
Information Systems Branch 27

POLICY AND PLANNING BRANCH 29

COMMUNICATIONS 30

APPENDICES

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General 31
II. Revenue and Expenditures 34
III. Explanation of Variance Fiscal Year 38
IV. Official Languages Complaint Report 40

Table des matières

Organigrammes 5
Introduction 6
Mission du Cabinet du Procureur général 7
Rôle du procureur général 7

DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL
Direction des services juridiques 8
Direction des services législatifs 16
Direction des services des poursuites publiques 18

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Gestion des installations 21
Commissaire consultatif de l'expropriation 24
Direction des services financiers 25
Direction du service des ressources humaines 26
Direction des systèmes informatiques 27

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PLANIFICATION 29

COMMUNICATIONS 30

ANNEXES

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du procureur général 31
II. Recettes et dépenses 34
III. Explications des écarts pour l'exercice 38
IV. Rapport sur les plaintes concernant les langues officielles 40

OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL/CABINET DU PROCUREUR GÉNÉRAL

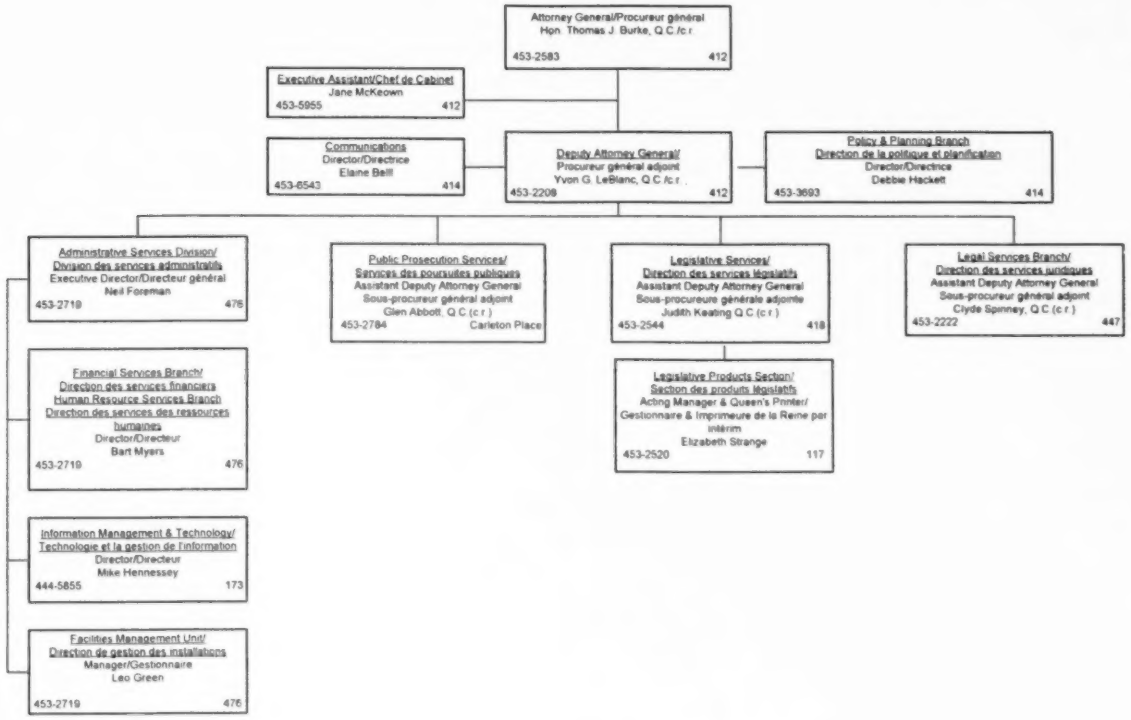

March 31, 2009
Le 31 mars 2009

Introduction

This annual report for 2008-2009 outlines the activities and major events undertaken by the Office of the Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives, as well as organizational changes, that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- Prosecutors participated in intensive training courses for the Royal Canadian Mounted Police at "J" Division Headquarters at Fredericton in the preparation of Affidavits to obtain search warrants.

- During the year, prosecutors attended various schools, from elementary to high school, to make various presentations on the law. Two popular programs are: "Prevent Alcohol and Risk Related Trauma in Youth," (P.A.R.T.Y.) and "Drug Awareness and Refusal Education" (D.A.R.E.). As the names imply, these programs are set up to impress upon youth the dangers and consequences of being involved with alcohol and drugs.

- Lawyers in Legal Services Branch represented government before Administrative Tribunals and Courts at all levels, up to and including the Supreme Court of Canada.

- Lawyers in the Legislative Services Branch, in addition to a very extensive legislative portfolio, made important contributions in various capacities to the *New Brunswick Law Society*, the *Canadian Bar Association*, The *Uniform Law Conference*, le *Programme d'administration de la Justice dans les deux langues officielles*, the *Association of Legislative Counsel of Canada*, and the *Canadian Institute for the Administration of Justice*. Conversion of regulations to the new e-laws system has also continued, and required much work. The branch also welcomed certain Attorney General representatives from abroad who are looking to

Introduction

Le rapport annuel du Cabinet du procureur général décrit les activités et événements importants de l'exercice 2008-2009. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Cabinet.

Voici une liste d'activités notables entreprises par le Cabinet :

- Les procureurs ont suivi des séances de formation intensive sur la préparation d'affidavits en vue de l'obtention de mandats de perquisition offertes par la Gendarmerie royale du Canada au quartier général de la Division J à Fredericton.

- Les procureurs ont visité diverses écoles primaires, intermédiaires et secondaires au cours de l'année pour donner des présentations sur le droit. Les présentations portent souvent sur les programmes populaires P.A.R.T.Y. (*Prevent Alcohol and Risk Related Trauma in Youth*) et D.A.R.E. (programme de sensibilisation aux dangers de la drogue). Comme leurs noms l'indiquent, ces programmes ont été mis sur pied pour sensibiliser les jeunes aux dangers et aux conséquences de la consommation d'alcool et de drogues.

- Des avocats de la Direction des services juridiques ont représenté le gouvernement devant des tribunaux administratifs et des tribunaux de toutes les instances, y compris la Cour suprême du Canada.

- Outre le grand nombre de dossiers dont ils sont chargés, les avocats de la Direction des services législatifs ont apporté d'importantes contributions de diverses natures au Barreau du Nouveau-Brunswick, à l'Association du Barreau canadien, à la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, au Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles, à l'Association des conseillers législatifs du Canada et à l'Institut canadien d'administration de la justice. La conversion de dispositions législatives dans le cadre du projet de publication électronique s'est poursuivie et a demandé beaucoup d'effort. La Direction a également accueilli des

implement the same electronic drafting and publication systems as New Brunswick.

- In November 2008, the *Modernization of Benefits and Obligations Act*, an omnibus bill amending more than 30 acts and regulations, was introduced. The act would bring New Brunswick in line with other Canadian jurisdictions by respecting the 1999 Supreme Court of Canada decision, *M v. H.*

Mandate of the Office of the Attorney General

The mandate of the Office of the Attorney General is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest.

Roles and Functions of the Attorney General

The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the *Criminal Code of Canada* and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;
- to provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the government; and,

représentants de cabinet du procureur général d'autres administrations qui souhaitent mettre sur pied des systèmes électroniques de rédaction et de publication comme ceux du Nouveau-Brunswick.

- En novembre 2008, le projet de loi omnibus intitulé *Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations* a été adoptée, modifiant ainsi plus de 30 lois et règlements. La *Loi* fait en sorte que les dispositions législatives du Nouveau-Brunswick concordent avec celles des autres entités administratives canadiennes en ce qui concerne le jugement rendu en 1999 par la Cour suprême du Canada dans le cas M. c. H.

Mandat du Cabinet du procureur général

Le Cabinet du procureur génréal a pour mandat de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public.

Rôles et fonctions du procureur général

En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans.

Le procureur général a les responsabilités suivantes :

- administrer la justice en matière pénale dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel* du Canada et aux lois du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans toutes les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services et des conseils juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;
- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;

- to print and publish acts, regulations and *The Royal Gazette* in accordance with the *Queen's Printer Act*.

Office of the Attorney General

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice and representation to government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfilment of his constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal advisor to government. This role is materially different from that provided by the Minister of Justice and Consumer Affairs, whose core function relates to the administration of justice.

Budget

The sum of $3,425,000.00 was appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period commencing on April 1, 2008, and ending March 31, 2009.

Service Delivery by Practice Groups

In 2002 a number of changes were made to the service delivery model in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General. These changes were designed to enhance the quality of service to the various departments and Crown agencies to which the Attorney General provides advice and representation on a wide range of matters. The previous mode of service delivery, based on the assignment of one or more solicitors to provide legal services to departments and Crown agencies, was changed to a practice group model. As a result of this change a number of practice groups were created in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General: a Litigation Practice Group, an Administrative and Employment Law Practice Group, a Corporate, Commercial and Property Law Practice Group, and a Government Services Practice Group, within which is contained a Constitutional Law Unit.

- imprimer et publier les lois, les règlements et la *Gazette royale*, tel que prescrit par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*.

Cabinet du procureur général

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement en ce qui concerne toutes les questions ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement, rôle qui lui est dévolu par la Constitution. Ce rôle diffère sensiblement de celui tenu par le ministre de la Justice et de la Consommation, dont la fonction centrale se rapporte à l'administration de la justice.

Budget

La somme de 3 425 000 $ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1er avril 2008 et se terminant le 31 mars 2009.

Prestation des services par groupes sectoriels

Au début de l'exercice 2002-2003, des changements ont été apportés au modèle de prestation des services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Ces changements visaient à améliorer la qualité des services de conseil et de représentation fournis par le Cabinet aux divers ministères et organismes de la Couronne dans toute une gamme de matières. La méthode de prestation des services précédente, axée sur l'affectation d'un ou de plusieurs avocats en vue de fournir des services juridiques aux ministères et organismes de la Couronne, a été modifiée en faveur d'un modèle de groupes sectoriels. À la suite de ce changement, un certain nombre de groupes sectoriels ont été créés au sein de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général : groupe du contentieux, groupe du droit du travail et du droit administratif, groupe du droit des affaires ainsi que des sociétés et des biens et groupe des services au gouvernement, ce dernier

The practice group mode of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge among group members. The particular mode of service delivery implemented in the Legal Services Branch retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment, thereby allowing the Office of the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to the Attorney General.

The increasing complexity of legal matters dealt with by staff of the Legal Services Branch on behalf of Executive government requires a certain degree of specialization on the part of lawyers, and the practice group mode of service delivery combined with a collegial approach to the practice of law continues as the preferred model for the delivery of legal services.

Practice Group Directors

A senior lawyer has been designated as the Practice Group Director for each of the practice groups. Practice group directors, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the administration of the operation of their practice group, including the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General are requested in all but the most urgent of situations to address their requests for services to the Director for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Director then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are had between the department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

The Directors of the respective Practice Groups report to the Executive Director, who in turn reports to the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services), who in turn reports to the Deputy Attorney General.

renfermant une unité du droit constitutionnel.

Le mode de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser le partage des connaissances. Cette méthode utilisée à la Direction des services juridiques est suffisamment souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire et ainsi permettre au Cabinet du procureur général de profiter pleinement des ressources internes afin de régler rapidement les questions soumises au procureur général.

La complexité croissante des questions juridiques que doit aborder le personnel de la Direction des services juridiques au nom de l'organe exécutif du gouvernement exige un certain niveau de spécialisation de la part des avocats; le mode de prestation des services par groupes sectoriels, conjugué avec une approche consultative à l'égard de la pratique du droit, demeure le modèle préconisé pour la prestation des services juridiques.

Directeurs des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé directeur pour chacun des groupes sectoriels. En plus de ses responsabilités courantes, le directeur est chargé de la gestion du fonctionnement du groupe sectoriel, s'occupant entre autres de l'attribution équitable des tâches au sein du groupe sectoriel en tenant compte de l'expérience de chacun des avocats au sein du groupe.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et organisme de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général doit soumettre sa demande au directeur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le directeur soumet ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou l'organisme de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question à l'étude.

Les directeurs des groupes sectoriels de la Direction des services juridiques se rapportent au directeur général, qui lui relève du sous-procureur général adjoint (Services juridiques), qui à son tour rend des comptes au procureur général adjoint.

Administration

The Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General, and he is responsible for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to his administrative duties, the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the conduct of some matters on behalf of the Province of New Brunswick.

On March 31, 2009, the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) had 536 active files representing 11.8 % of the active files of the Legal Services Branch.

Commercial, Corporate and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and agencies in commercial, corporate and property law, including the preparation of commercial documents on complex transactions, the preparation of legal documents necessary to complete the purchase or sale of real property, and leasing real property on behalf of the Crown. Lawyers operating in this area are, by the very nature of the transactions which they are required to complete, required to have extensive knowledge in the respective area of expertise.

On March 31, 2009, the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 602 active files representing 13.3% of the active files of the Legal Services Branch.

Highlights

During the 2008-2009 fiscal year, the Corporate, Commercial and Property Law Practice Group members handled a number of highly complex legal issues, provided legal advice and direction, and negotiated a number of complex commercial transactions involving many leading New Brunswick businesses and enterprises, including:

- Acting as Canadian counsel for the purpose of the issuance of global notes in Switzerland;
- Acting as Canadian counsel providing assistance and support to a United States law firm in relation with the intervention of the Province of New Brunswick before the United

Administration

Le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est responsable de l'administration générale de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre ses tâches administratives, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est chargé de la conduite de certaines affaires au nom de la province du Nouveau-Brunswick.

Le 31 mars 2009, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) avait à sa charge 536 dossiers actifs représentant 11,8 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères et organismes gouvernementaux dans le domaine du droit des affaires, des sociétés et des biens, préparant notamment les documents commerciaux pour des transactions complexes ainsi que de documents juridiques nécessaires à l'achat, à la location ou à la vente de biens réels au nom de la Couronne. Compte tenu de la nature des opérations qu'ils sont appelés à effectuer, les avocats affectés à ce groupe doivent également connaître le domaine du droit des sociétés.

Le 31 mars 2009, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens comptait 602 dossiers actifs représentant 13,3 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2008-2009, les membres du groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens se sont occupés d'un certain nombre de questions juridiques très complexes, ont fourni des conseils et des avis juridiques et ont négocié des transactions commerciales complexes. Ils ont notamment :

- Exercé les fonctions de conseiller juridique canadien pour l'émission de billets globaux en Suisse.
- Exercé les fonctions de conseillers juridiques canadiens, fournissant aide et services de soutien à un cabinet d'avocats américains relativement à l'intervention du gouvernement

States Federal Energy Regulatory Commission;

- Providing legal advice and assistance for the purpose of a casino project and Lepreau II;
- Providing legal advice and assistance on matters involving national and international contracts, including amendments to the Agreement on Internal Trade (AIT);
- Providing legal advice, assistance and/or representation on matters involving intellectual property, bankruptcy and receivership;
- Negotiating and preparing legal documentation for the provision of financial assistance in areas of forestry, manufacturing, mining, fisheries and the aquaculture industry;
- Conducting research and providing legal advice on complex real property issues involving ownership and title of real property throughout the Province;

Practice group lawyers also continued to participate as course instructors at the Bar Admission Course of the Law Society of New Brunswick.

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consisted of representation of the Province of New Brunswick, as well as certain Crown agencies in all litigation matters in all levels of courts and adjudicative bodies.

On March 31, 2009, the Litigation Practice Group had 1079 active files representing 23.8% of the active files of the Legal Services Branch.

Highlights

Members of this practice group represented government, government agencies and Crown corporations at Provincial Court, Small Claims Court, and the Court of Queen's Bench (Trial and Family Division), for Motions, Trials, Settlement Conferences, Applications and *Right to Information Act* Referrals. They also made representations to the Court of Appeal of New Brunswick, as well as applications to the Federal Court of Canada. Its members appeared

du Nouveau-Brunswick devant la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis;

- Fourni de l'aide et des conseils juridiques concernant le projet de destination casino et le projet Lepreau II;
- Fourni des conseils juridiques au sujet de questions liées à des contrats nationaux et internationaux, incluant la modification de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI);
- Fourni des services de consultation, de soutien et de représentation juridique sur des questions liées à la propriété intellectuelle, aux faillites et aux mises sous séquestre;
- Négocié et préparé des documents juridiques pour la prestation d'aide financière dans les secteurs de la foresterie, de la fabrication et de l'aquaculture;
- Mené des recherches et fourni des conseils juridiques relativement à des questions complexes en matière de titres et de propriété de biens réels dans l'ensemble de la province;

Les avocats de ce groupe sectoriel ont continué de prendre part, à titre d'instructeurs, aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick.

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certains organismes de la Couronne dans toutes les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant les tribunaux administratifs.

Le 31 mars 2009, le groupe du contentieux comptait 1 079 dossiers actifs représentant 23,8 p.100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Faits saillants

Les membres de ce groupe sectoriel ont représenté le gouvernement, des organismes gouvernementaux et des sociétés de la Couronne devant la Cour provinciale, la Cour des petites créances, et la Division de première instance et la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine pour des motions, des procès, des conférences de règlement amiable, des requêtes et des renvois relatifs à la *Loi sur le droit à l'information*. Ils ont aussi fait des représentations à la

before the New Brunswick Assessment and Planning Appeal Board, the Labour and Employment Board, the Judicial Remuneration Commission, and the federal Property in Lieu of Taxes Advisory Panel.

Cour d'appel du Nouveau-Brunswick ainsi qu'en ce qui concerne les demandes déposées à la Cour fédérale du Canada. Ils ont également comparu devant la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme, la Commission du travail et de l'emploi, la Commission sur la rémunération des juges du Nouveau-Brunswick et le Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts du gouvernement fédéral.

The issues addressed have included highway design and signage, the regulatory limit on general damages for minor personal injuries, illegal commercial signage on highways, expropriation of private lands for highway improvements, large Crown construction projects, provincial taxation issues relating to mining, liquor licensing and property tax, recovery of medicare overpayments, remuneration of Provincial Court Judges, and defending decisions on judicial review of provincial officials, including various Ministers, the Superintendent of Pensions, and the Superintendent of Insurance.

Les membres du groupe sectoriel ont traité de questions comme la conception et la signalisation des routes, la limite réglementaire d'indemnisation générale pour préjudices corporels mineurs, la signalisation commerciale illégale sur les routes, l'expropriation de terres privées pour des projets d'améliorations routières, d'importants projets de construction de la Couronne, des questions fiscales provinciales relatives à l'exploitation minière, aux permis d'alcool et aux biens réels, le recouvrement de versements excédentaires effectués en vertu de l'assurance-maladie, la rémunération des juges de la Cour provinciale, ainsi que la défense de jugements rendus dans l'examen judiciaire de fonctionnaires provinciaux, y compris divers ministres, le surintendant des pensions et le surintendant des assurances.

During the year, members of the practice group also participated in organizing and presenting Continuing Legal Education events for the profession at both the provincial and national levels, and have made presentations on legal issues before client departments' specialized groups.

Au cours de l'exercice financier, les membres du groupe sectoriel ont également contribué à l'organisation et à la présentation d'exposés dans le cadre du programme de formation juridique permanente, tant à l'échelle provinciale que nationale. Ils ont aussi présenté des exposés sur des questions juridiques devant d'autres organismes professionnels.

Employment and Administrative Law Practice Group

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies, as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service, and representation of certain Crown agencies listed under Part IV of the Public Service, before adjudicative bodies and all levels of courts. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

Groupe du droit du travail et du droit administratif

Ce groupe sectoriel assure entre autres la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation du gouvernement provincial en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique et la représentation de certaines sociétés de la Couronne de la Partie IV de la fonction publique devant des organismes juridictionnels et des tribunaux de toutes les instances, reflétant ainsi le fait que le droit du travail est devenu un domaine de spécialisation dans les provinces et les territoires du Canada.

On March 31, 2009, the Administrative and Employment Law Practice Group had 583 active files representing 12.8% of the active files of the Legal Services Branch.

Le 31 mars 2009, le groupe du droit du travail et du droit administratif comptait 583 dossiers actifs représentant 12,8 p.100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Highlights

- Members of this group represented the Province before the New Brunswick Court of Appeal, the Court of Queen's Bench, Provincial Court (Firearms Act), the Assessment and Planning Appeal Board, the Labour and Employment Board (including in matters under the Pension Benefits Act and the Public Service Labour Relations Act), the Workers Compensation Board, the Employment Insurance Commission, the Office of the Ombudsman, the Liquor Licensing Board, the Tax Assessment Appeal Board, Small Claims Court, the Nurses' Association of New Brunswick, and the Human Rights Commission.

- This group provided advice, opinions, and representation on a continuing basis to government departments and agencies on administrative law matters and all employment-related matters. and represented them in all employment-related proceedings before Boards, Adjudicators, all levels of Court, and at mediations.

- The issues addressed have included pension regulation on the wind-up of businesses following bankruptcy, discrimination, regulation of the possession and transportation of firearms, revenue administration, certification of bargaining units, unfair labour practice complaints, the designation of essential services, workers compensation, terminations, the duty to accommodate, discipline, regulation of professionals, layoff and recall, reasonable notice, harassment, conflict of interest, and the interpretation of collective agreements.

- This group also provided continuing education presentations to departments and Crown agencies on employment and administrative law topics such as harassment in the workplace, protection of personal information and right to information in employment matters, and grievance and adjudications, and practiced

Faits saillants

- Les membres de ce groupe ont représenté le gouvernement provincial devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, la Cour du Banc de la Reine, la Cour provinciale (*Loi sur les armes à feu*), la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme et la Commission du travail et de l'emploi pour des causes relevant de la *Loi sur les prestations de pension* et la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*, ainsi que devant la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick, la Commission d'assurance-emploi, le Bureau de l'Ombudsman, la Commission des licences et permis d'alcool, la Commission d'appel en matière d'évaluation foncière, la Cour des petites créances, l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et la Commission des droits de la personne.

- Ce groupe a fourni des conseils, des avis et des services de représentation de façon continue aux organismes et ministères gouvernementaux concernant des questions de droit administratif et toutes les causes liées à l'emploi, les représentant pour toutes les instances liées au droit du travail devant des commissions, des arbitres, des tribunaux de toutes les instances et des médiateurs.

- Les membres du groupe sectoriel ont traité de questions comme la réglementation des pensions à la liquidation d'une entreprise à la suite d'une faillite, la discrimination, la réglementation de la possession et du transport des armes à feu, la gestion des revenus, l'accréditation des unités de négociations, des plaintes à l'égard de pratiques déloyales de travail, la désignation de services essentiels, l'indemnisation des travailleurs, la cessation des fonctions, l'obligation de prendre des mesures d'adaptation, la discipline, la réglementation des professionnels, les mises à pied et le rappel au travail, les préavis raisonnables, le harcèlement, les conflits d'intérêts et l'interprétation de conventions collectives.

- Ce groupe a également fait des présentations d'éducation permanente à l'intention des ministères et des sociétés de la Couronne sur des questions liées au droit du travail et au droit administratif, comme le harcèlement en milieu de travail, la protection des renseignements personnels et le droit à

before administrative boards convened pursuant to regulatory legislation.

l'information dans des causes, des audiences d'arbitrage et des griefs liés au droit de l'emploi. Ses membres se sont également présentés devant des tribunaux administratifs convoqués sous le régime de dispositions législatives applicables.

Government Services Practice Group (including Constitutional Law Unit)

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations. The Government Services Practice Group also comprises a Constitutional Law Unit that provides legal advice principally to the Attorney General, and to a lesser degree to various government departments and agencies on all constitutional matters, as well as representation of the Province and certain Crown agencies in legal proceedings in which constitutional issues are the primary focus of the proceeding. The Director of the Government Services Practice Group is also responsible for the co-ordination of the activities of the Constitutional Law Unit.

Groupe des services au gouvernement (comprenant l'unité du droit constitutionnel)

La fonction principale de ce groupe sectoriel consiste à fournir des opinions aux ministères et aux organismes du gouvernement sur des questions d'interprétation des lois et des conseils généraux sur le déroulement des activités du gouvernement. Le groupe des services au gouvernement comprend également une unité du droit constitutionnel, qui offre des conseils juridiques principalement au procureur général et, dans une moindre mesure, aux divers ministères et organismes du gouvernement sur toutes les questions constitutionnelles. L'unité du droit constitutionnel représente également le gouvernement provincial et certains organismes de la Couronne dans les instances judiciaires qui traitent principalement de questions constitutionnelles. Le directeur du groupe des services au gouvernement est également chargé de la coordination des activités de l'unité du droit constitutionnel.

On March 31, 2009, the combined total of active files for the Government Services Practice Group, including the Constitutional Law Unit, was 1726 files representing 38.1% of the active files of the Legal Services Branch.

Le 31 mars 2009, le groupe des services du gouvernement, y compris l'unité du droit constitutionnel, s'occupait au total de 1 726 dossiers représentant 38,1 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

Highlights

The Government Services Practice Group continuously provided legal advice, and on occasion, legal representation to the government on a wide area of important legal matters, including, but not limited to, Ministerial and Executive authority, Crown lands, government procurement, education, privacy and right to information, civil liability, taxation, gaming, family services, secure name changes, energy efficiency programs, aquaculture and agriculture, and matters involving the health and safety of the public.

Faits saillants

Le groupe des services au gouvernement n'a pas cessé de fournir des conseils juridiques, et à l'occasion des services de représentation juridique, au gouvernement tout au long de l'exercice sur une grande variété de questions de droit, notamment le pouvoir ministériel et exécutif, les terres de la Couronne, les pratiques gouvernementales en matière d'approvisionnement, l'éducation, la protection de la vie privée et le droit à l'information, la responsabilité civile, la fiscalité, la réglementation des jeux de hasard, les services familiaux, les éléments de sécurité d'un changement de nom, les programme d'efficacité énergétique, l'aquaculture et l'agriculture, ainsi que des questions liées à la santé et à la sécurité du public.

The Government Services Practice Group and the Constitutional Unit also provided advice to the government on important and complex legal issues, and in the case of the Constitutional Unit, legal

Les membres du groupe des services au gouvernement et de l'unité du droit constitutionnel ont également fourni des conseils au gouvernement au sujet de questions juridiques importantes et complexes.

representation before Administrative Tribunals and Courts at all levels up to and including the Supreme Court of Canada.

Examples of litigation in which the Constitutional unit was involved before the Supreme Court of Canada are as follows:

- an Appeal from a judgment of the Federal Court of Appeal involving the issue of equality found in subsection 20(1) of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* in the matter of provision of Federal Government services In French and English;

- appeals from two judgments of the Quebec Court of Appeal regarding the constitutional validity of the *Employment Insurance Act* in the matter of employment programs and the premiums payable by employees to the Employment Insurance Fund;

- an appeal of an opinion of the Quebec Court of Appeal regarding the constitutional validity of several provisions of assisted procreation legislation relating to the issue of exclusive provincial jurisdiction over health;

- An Appeal from a judgment of the Ontario Court of Appeal concerning disclosure of a confidential document in the public interest;

- an appeal from a judgment of the Ontario Court of Appeal concerning the right of a journalist to protect a source;

- a decision of the Supreme Court of Canada involving the requirement that the RCMP respect provincial linguistic requirements in providing services under a contract with the Provincial Government.

In addition to court cases, examples of which are described above, the Constitutional unit also provided opinions on the constitutional validity of all legislative and regulatory changes during the course of the year. In addition, the unit provided opinions to the government on issues, including the division of powers between the Federal and Provincial Governments, official languages, Charter issues, and human rights and aboriginal matters, among other issues.

Les membres de l'unité du droit constitutionnel ont également représenté le gouvernement devant des tribunaux administratifs et des tribunaux de toutes les instances, y compris la Cour suprême du Canada.

Exemples de litiges auxquels ont pris part les membres de l'unité du droit constitutionnel devant la Cour suprême du Canada au cours de l'exercice :

- Un appel a été interjeté d'un jugement rendu par la Cour d'appel fédérale concernant une question d'égalité sous le régime du paragraphe 20(1) de la Charte canadienne des droits et libertés en matière de prestation des services du gouvernement fédéral en français et en anglais;

- Un appel a été interjeté de deux jugements rendus par la Cour d'appel du Québec en vue de déterminer la validité constitutionnelle de la *Loi sur l'assurance-emploi* en matière de programme d'emploi et de cotisations à verser par les employés à la Caisse d'assurance-chômage;

- Un appel d'une opinion exprimée par la Cour d'appel du Québec a été interjeté pour déterminer la validité constitutionnelle de diverses dispositions du droit de la procréation assistée étant donné que les provinces ont compétence exclusive en matière de santé;

- Un appel a été interjeté d'un jugement de la Cour d'appel de l'Ontario concernant la divulgation d'un document confidentiel dans l'intérêt public;

- Un appel a été interjeté d'un jugement de la Cour d'appel de l'Ontario concernant le droit d'un journaliste pour protéger sa source;

- Une décision a été rendue par la Cour suprême du Canada concernant l'obligation pour la GRC de respecter les exigences linguistiques provinciales en matière de prestation de services fournis en vertu d'une entente avec le gouvernement provincial.

En plus des exemples d'instances judiciaires susmentionnés, les membres de l'unité du droit constitutionnel ont également fourni leur avis juridique concernant la validité constitutionnelle de toutes les modifications législatives et réglementaires apportées au cours de l'exercice financier. De plus, les membres ont fourni des conseils juridiques au gouvernement au sujet de questions comme la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les langues officielles, les questions liées à

Legislative Services Branch

The mandate of the branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both French and English.

The branch also provides advice to the Attorney General, the Deputy Attorney General, and the Executive Council Office and Cabinet on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items, and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the *Regulations Act*. The Queen's Printer is also located in the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by *The Queen's Printer Act*. The statutory functions of those officers are part of the branch's mandate. Through the office of the Queen's Printer, acts and regulations are published and distributed.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act*.

The branch is also mandated with revising its legislation and reforming its e-publication systems.

The branch provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations.

PLEIS-NB receives core funding from the Federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

la Charte etdes droits de la personne et les questions autocntones.

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements en français et en anglais.

La Direction fournit des conseils au procureur général, au procureur général adjoint et au Bureau du Conseil exécutif relativement à toutes les questions présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

La Direction fournit aussi des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le Registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, travaillent au sein de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont publiés et distribués par l'entremise du bureau de l'Imprimeur de la Reine.

Le Registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*.

La Direction a aussi le mandat de réviser la législation et de réaménager ses systèmes de publication électronique.

La Direction fournit une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services pour sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques.

Le SPEIJ-NB est financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, et il reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Highlights

The 2008-2009 fiscal year was extremely busy for the branch. It dealt with a heavy workload both in terms of size and complexity of the legislative portfolio. A total of 75 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 158 regulations drafted in the branch were filed with the Registrar of Regulations.

- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the branch continues to participate.

- In addition to an extensive legislative portfolio, Legislative Services staff members either chaired or participated in the work of the following organizations: the Commonwealth Association of Legislative Counsel, the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, the Canadian Institute for the Administration of Justice, the Uniform Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Rules of Court Committee, the Comité de normalisation du Programme de l'administration de la Justice dans les deux langues officielles, and the Queen's Printers Association of Canada. Some of the branch lawyers also continued their participation both as course leaders and instructors at the Bar admission course of the Law Society of New Brunswick. Some also sit as Council Members.

- Conversion of regulations to the new e-laws system has also continued and required much work.

- The branch administrator continues a second mandate on the editorial Board of the Solicitors Journal of the CBA.

- Lawyers in the branch pursued the extensive work relative to the revision of statutes project.

Faits saillants

La Direction des services législatifs a connu un exercice financier 2008-2009 bien rempli. Elle a dû composer avec une lourde charge de travail, tant sur le plan du volume que de la complexité du portefeuille législatif. Au cours de cette période, la Direction des services législatifs a rédigé 75 projets de loi qui ont été déposés à l'Assemblée législative, ainsi que 158 règlements déposés auprès du Registraire des règlements.

- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du *Bulletin de la réforme du droit* ont été publiés. Ce bulletin traite de questions à l'étude en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet, notamment en ce qui concerne certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec laquelle la Direction continue de collaborer.

- Outre le grand nombre de dossiers dont ils sont chargés, les employés de la Direction des services législatifs ont été présidents ou ont participé aux travaux de la Commonwealth Association of Legislative Counsel, de l'Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada, de l'Institut canadien d'administration de la justice, de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, du Groupe consultatif sur le droit international privé, du Comité des Règles de la Cour, le Comité de normalisation du Programme d'administration de la Justice dans les deux langues officielles et la Queen's Printers Association of Canada. Un certain nombre d'avocats de la Direction ont également continué de prendre part aux cours de préparation à l'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick à titre d'enseignants et d'instructeurs. Certains d'entre eux sont également membre du conseil.

- La conversion de dispositions législatives dans le cadre du projet de publication électronique s'est poursuivie et a demandé beaucoup d'efforts.

- La gestionnaire de la Direction poursuit un second mandat à titre d'éditrice du Bulletin des avocats de l'Association du Barreau canadien.

- Des avocats de la Direction progressent toujours dans la tâche colossale que constitue la révision des lois.

- The branch worked closely with other countries interested in New Brunswick's on-line statute publication.

Public Prosecution Services Branch

Mission Statement

To seek justice according to law. This high public duty shall be pursued firmly but fairly, with an ingrained sense of dignity, in search for the truth.

The Public Prosecution Services Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Youth Criminal Justice Act*, and other federal and provincial statutes in all courts in the Province. This also includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The branch operates from a central office and six regions throughout the Province; a Regional Crown Prosecutor supervises each region. The Crown Prosecutors in the branch advise in a pre-charge approval role whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. The test is whether there is a reasonable prospect of a conviction -- that is, whether a conviction is more likely than an acquittal before an impartial trier of fact properly directed in accordance with the law. When charges proceed to trial, the Crown Prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

In addition, branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Social Development under the *Family Services Act*, and act on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the Province, and participates in the development and implementation of criminal law

- La Direction a collaboré étroitement avec les représentants d'autres pays qui s'intéressent à la publication des lois du Nouveau-Brunswick dans Internet.

Direction des services des poursuites publiques

Énoncé de mission

Obtenir justice conformément aux lois et aux règlements. Cette fonction publique extrêmement importante doit être exercée en faisant preuve de fermeté, d'équité et d'un sens inné de la dignité, toujours en quête de la vérité.

La Direction des services des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des auteurs d'infractions prévues par le *Code criminel du Canada*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente également le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appel à tous les échelons.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province, chacun dirigé par un procureur de la Couronne régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer, à l'étape d'autorisation préalable à l'accusation, s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Il s'agit de déterminer s'il y a matière raisonnable à condamnation et s'il est davantage probable qu'un juge impartial des faits instruit conformément au droit rende un verdict de culpabilité plutôt qu'un verdict d'acquittement. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre des Développement social, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes, et agissent au nom de l'autorité centrale en ce qui concerne l'exécution d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois dans la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices relatives au

policies. The branch provides assistance to the Chief Coroner by designating Crown Prosecutors to aid in the presentation of evidence at Coroner's inquests. The branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the *Criminal Code of Canada*.

Working out of the central office, the Director of Public Prosecution Services Branch (Assistant Deputy Attorney General, Criminal) provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the Province.

The branch also assists the Attorney General of Canada in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The branch is firmly committed to participating in the development of criminal prosecution policy and standards. To that end, the branch is a member of the Federal/Provincial/Territorial Heads of Prosecutions Committee (HOP). The branch's participation on this committee shall continue to be a priority.

The branch participates in various federal, provincial and territorial working groups on such wide-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high-risk offenders, DNA databanks, National Sex Offender Registry, the wrongfully convicted, intimidation of justice officials, best practices in mega-cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, and information technology, and also participates in consultations with federal, provincial and territorial criminal justice officials regarding proposed amendments to the *Criminal Code of Canada*.

The branch is a member of the International Association of Prosecutors (IAP). The objective of the association is the promotion of fair, effective, impartial and efficient prosecution of criminal offences, and the promotion of high standards and principles in the administration of criminal justice. The branch signed a Compliance Certificate in June 2004, accepting as minimum standards in this Province the IAP *Standards of Professional Responsibility and Statement of the Essential Duties and Rights of Prosecutors*.

droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique du procureur général lorsqu'il est partie à une action devant la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick sous le régime de l'article 672.5 du *Code criminel du Canada*.

Au bureau central, le directeur des poursuites publiques, à titre de sous-procureur général adjoint des services des poursuites pénales, fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives à l'administration du droit pénal ainsi qu'à son application dans la province.

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

La Direction tient à participer à l'élaboration des principes directeurs et des normes en matière de poursuites pénales. C'est la raison pour laquelle elle est membre du Comité fédéral-provincial-territorial des directeurs des poursuites pénales (DPP). La participation de la Direction aux travaux de ce comité continuera d'être une priorité.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, le Registre national des délinquants sexuels, les personnes condamnées à tort, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives à l'endroit du crime organisé, le télémarketing frauduleux et la technologie de l'information. Elle participe également à des consultations avec des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux du système de justice pénale en ce qui concerne les projets de modification du *Code criminel du Canada*.

La Direction est membre de l'Association internationale des procureurs (AIP). Cette association a pour objectif de promouvoir la poursuite efficace, équitable, impartiale et efficiente des infractions pénales et l'adoption de normes et de principes stricts en ce qui concerne l'administration de la justice pénale. En juin 2004, la Direction a signé un certificat de conformité par lequel elle a accepté comme normes minimales dans la province les Normes de responsabilité professionnelle et déclaration des droits et devoirs essentiels des procureurs de l'AIP.

Highlights

- Prosecutors participated in judging at the Université de Moncton Law School mock trials for the McKelvey Cup. Teams represented were Dalhousie, UNB and Université de Moncton Law Schools. The winner moved on to the National Competition for the Sopinka Cup in Ottawa, Ontario.

- Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar Association Mid-Winter Presentation; and the National Judicial Institute. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2008, and assisted in co-ordinating criminal law courses for bar admission students of both UNB Law School and Université de Moncton Law School.

- Prosecutors participated in intensive training courses for the Royal Canadian Mounted Police at "J" Division Headquarters at Fredericton in the preparation of affidavits to obtain search warrants.

- A Prosecutor at the invitation of the federal government made a presentation at a conference held in Manila, Philippines, on the legal aspects of the Hague Convention as it pertained to the abduction of children.

- The branch has conducted several criminal prosecutions involving conflict cases for the Nova Scotia Public Prosecution Service.

Faits marquants

- Des procureurs de la Couronne ont servi d'évaluateurs dans le cadre du tribunal-école de la faculté de droit de l'Université de Moncton, auquel participaient des équipes des facultés de droit de l'Université Dalhousie, de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton. Les gagnants ont ensuite participé à la compétition nationale qui a eu lieu à Ottawa, en Ontario, pour l'obtention de la coupe Sopinka.

- Les procureurs de la Couronne de la Direction ont participé, avec des collègues du système judiciaire, à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes à l'occasion de la Conférence sur le droit pénal de l'Association du Barreau canadien et de l'assemblée mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien, ainsi que devant l'Institut national de la magistrature. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada en juillet 2008 et ils ont aidé à coordonner les cours de droit pénal préalables à l'admission au Barreau à l'intention des étudiants des facultés de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton.

- Les procureurs ont suivi des séances de formation intensive sur la préparation d'affidavits en vue de l'obtention de mandats de perquisition offertes par la Gendarmerie royale du Canada au quartier général de la Division J à Fredericton.

- À l'invitation du gouvernement fédéral, un procureur de la Couronne a fait une présentation dans le cadre d'une conférence à Manille, aux Philippines, sur les questions juridiques de la Convention de la Haye en ce qui concerne l'enlèvement d'enfants.

- La Direction s'est aussi chargée de plusieurs poursuites criminelles liées à des situations de conflit pour le compte du service des poursuites publique de la Nouvelle-Écosse.

Committees and Specialists

Several committees remain active. These include: Convictions Review Committee; Policy and Guidelines Committee; Domestic Violence Committee; and Case Consultation and Risk Management Committee.

Emerging Trends

- Criminal cases are becoming increasingly more complex, and the evidence more voluminous. Some cases can take months of preparation and months to prosecute. This is challenging for a relatively small prosecution service.

- New Brunswick is not immune to developing trends in criminal offences. We have seen recent infiltration of organized crime, the proliferation of child pornography, and complex white collar crimes, especially fraudulent acts and transactions over the Internet and across borders.

Comités et spécialistes

Plusieurs comités continuent d'être actifs, dont le comité sur la prévention des condamnations injustifiées, le comité sur les directives et les marches à suivre, le comité sur la violence familiale et le comité consultatif sur la gestion des dossiers et des risques.

Nouvelles tendances

- Les instances criminelles sont de plus en plus complexes et l'ensemble de la preuve est de plus en plus volumineux. Certaines instances demandent des mois de préparation et il faut parfois aussi des mois pour les traduire en justice. Cette réalité représente un défi imposant pour un service de poursuite de taille relativement modeste.

- Le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri des tendances émergeantes relatives aux infractions criminelles. Nous avons récemment constaté l'infiltration du crime organisé, la prolifération de la pornographie juvénile, ainsi que l'augmentation de la criminalité complexe en col blanc, particulièrement les transactions et les actes frauduleux transfrontaliers et par Internet.

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and co-ordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, co-ordinating, budgeting and implementing major capital projectsand capital improvement projects, and managing office accommodations for the Department throughout the province.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice et de la Consommation dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Gestion des installations

Le Service de la gestion des installations est chargé de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Highlights

Moncton Courthouse

- Call for Expression of Interest September 5, 2007;
- Design completed April, 2008;
- RFP issued April 21, 2008;
- RFP closed September 29, 2008 (4 respondents);
- Successful Proponent (CitiGroup of Dartmouth) announced October 23, 2008;
- Expected construction completion: Fall 2010.

Saint John Courthouse

- Call for Expression of Interest January 30, 2009;
- Design completed May, 2009;
- RFP issued May 22, 2009;
- RFP closed October 7, 2009 (3 respondents);
- Expected construction completion: Fall 2011.

Faits marquants

Palais de justice de Moncton :

- Lancement de l'appel de déclarations d'intérêt le 5 septembre 2007;
- Achèvement de la conception en avril 2008;
- Lancement de la demande de propositions le 21 avril 2008;
- Clôture de la demande de propositions le 29 septembre 2008 (quatre soumissionaires);
- Annonce du soumissionaire retenu, CitiGroup, de Dartmouth, le 23 octobre 2008;
- Achèvement de la construction prévue à l'automne 2010.

Palais de justice de Saint-Jean :

- Lancement de l'appel de déclarations d'intérêt le 30 septembre 2009;
- Achèvement de la conception en mai 2009;
- Lancement de la demande de propositions le 22 mai 2009;
- Clôture de la demande de propositions le 7 octobre 2009 (trois soumissionaires);
- Achèvement de la construction prévue à l'automne 2011.

Table / Tableau 1
Facilities Management / Gestion des installations
Work Done / Travail Accompli

City / Location	Date	Building / Édifice	Area / Location	Work Done / Travail Accompli
Bathurst	Dec. / Déc. 2008	Courthouse / Palais de justice	Client Services / Services à la clientèle	Renovations to Client Services area to improve efficiencies / Rénovation du guichet des services à la clientèle pour le rendre plus efficace
Miramichi	Jan. / Janv. 2009	Courthouse / Palais de justice	Third floor / Troisième étage	New Judicial Supernumerary Office / Nouveau bureau pour les juges surnuméraires
Burton	Nov. 2008	Courthouse / Palais de justice	Main Floor / Rez-de-chaussée	New QB family court judicial chambers & steno office / Nouveaux bureaux pour les juges de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine et pour les sténographes
Fredericton	Aug. / Août 2008	Courthouse / Palais de justice	Registrar Area / Réception	Security improvements to reception area / Améliorations en matière de sécurité apportées à la réception
	Oct. 2008	Courthouse / Palais de justice	Basement / Sous-sol	Prisoner Sally Port and prisoner transfer route security improvements / Améliorations en matière de sécurité apportées à l'entrée des véhicules transportant les détenus et à la route de transfert de détenus
	Nov. 2008	Centennial Bldg / Édifice du Centenaire	Ground Floor / Rez-de-chaussée	Communications NB move to new location / Déménagement de Communications N.-B. dans de nouveaux locaux
	Dec. / Déc. 2008	Courthouse / Palais de justice	Main entrance / Entrée principale	Main entrance security improvements & scanning / Améliorations en matière de sécurité apportées à l'entrée principale et installation d'un détecteur ionique
	Dec. / Déc. 2008	Centennial Bldg / Édifice du Centenaire	Fourth & Grnd floors / Quatrième étage et rez-de-chaussée	Signage Revisions / Modifications apportées aux affiches
	Dec. / Déc. 2008	Courthouse / Palais de justice	Second Floor / Deuxième étage	New Court of Appeal Supernumerary offices / Nouveaux bureaux pour les juges surnuméraires de la Cour d'appel

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board. The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2007 and 2008 is shown in the following table:

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif de l'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le commissaire exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2007 et 2008 :

Table / Tableau 1

Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer, by Calendar Year
Tableau statistique comparatif, Commissaire consultatif en matière d'expropriation, par année civile

Activities / Activités	2007	2008
Notices of intention to expropriate /Avis d'intention d'exproprier	50	13
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	400	216
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	700	293
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réallisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	10	0
Expropriations with hearings scheduled, or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	2	4
Hearings / Audiences	2	2

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to senior management, departmental managers, and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, and revenue and expenditure forecasting, as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying vendors, victims and beneficiaries, processing expense claims, receiving revenue, and maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

Specific support is provided to senior management through the preparation of Public Accounts, Main Estimates, Budget, and required Board of Management documentation. In addition the branch provides business case analysis of the financial impact of major Departmental initiatives.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, telephone systems and general services (i.e.: vehicle policy, parking, etc.).

Highlights

- The branch established a new structure of financial accountability and reporting in support of the Public Prosecution Service's new management structure.
- The I Expense Pilot Project was expanded to full implementation across the Department of Justice and Consumer Affairs and the Office of the Attorney General.
- With the assistance of the IM&T Branch, Financial Services led the development of a new accounting system for client assets and disbursements regarding the Office of the Public Trustee.
- A decentralized budget and financial accounting structure was established for Sheriff Services.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et des services de soutien aux hauts fonctionnaires, aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les fournisseurs, les victimes et les prestataires, de traiter les demandes de remboursement de dépenses, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

La Direction fournit des services de soutien particulièrement à la haute direction pour la préparation des comptes publics, du budget principal, des prévisions budgétaires et des documents requis par le Conseil de gestion. De plus, la Direction se charge de l'analyse de rentabilisation des répercussions financières des grands projets du Ministère.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des systèmes téléphoniques et des services généraux (directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.)

Faits marquants

- La Direction a établi une nouvelle structure de responsabilité et de déclaration financière qui tient compte de la restructuration récente de la gestion du Service des poursuites publiques;
- Le projet pilote i-Expense a été mis en œuvre dans l'ensemble du ministère de la Justice et de la Consommation et du Cabinet du procureur général;
- En collaboration avec la Direction de la technologie et de la gestion de l'information, la Direction des services financiers a dirigé l'élaboration d'un nouveau système de comptabilité des biens des clients et des débours relatifs au bureau du curateur public;
- Une structure budgétaire et de comptabilité financière décentralisée a été établie pour les Services des shérifs;

- The branch led the Department's budget process in meeting established targets and in supporting major new program initiatives.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides leadership to the Department of Justice and Consumer Affairs and the Office of the Attorney General on human resource planning, compensation and benefits administration, recruitment, classification, labour relations, training, performance management, change management, organizational development and human resource policy, and program implementation.

Highlights

- 35 separate competitions were held.
- Extensive labour relations work, including employee grievances, designation agreements, harassment investigations, and preparation for future collective bargaining was completed.
- Preparations were completed for the creation of a new management structure for The Office of the Attorney General.
- Implementation of a network of employee supports for individuals affected by budget reductions.
- Organizational development initiatives included managerial training, insights team-building sessions, and numerous H.R. Policy presentations.
- Co-ordination of emergency planning for potential flood and pandemic situations.

- La Direction a dirigé le processus budgétaire du Ministère pour ce qui est de l'atteinte des objectifs fixés et l'appui des initiatives d'envergure en matière de programmes.

Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources humaines s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et des avantages sociaux, du recrutement, de la classification, des relations de travail, de la formation, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, du développement organisationnel, ainsi que de la mise en œuvre de directives et de programmes liés aux ressources humaines pour le compte de deux organismes, soit le ministère de la Justice et de la Consommation et le Cabinet du procureur général.

Faits saillants :

- La Direction a tenu 35 concours;
- La Direction a accompli des travaux considérables en matière de relations de travail, notamment au chapitre des griefs d'employés, des ententes de désignation, des enquêtes relatives au harcèlement et de la préparation aux négociations collectives futures;
- Les préparatifs visant à établir une nouvelle structure de gestion pour le Cabinet du procureur général ont été achevés;
- Un réseau de soutien aux employés pour les personnes touchées par les réductions budgétaires a été mis sur pied;
- Parmi les initiatives de perfectionnement, la Direction a offert de la formation aux gestionnaires, des séances de formation Insights sur la constitution d'équipes et de nombreuses présentations sur les directives en matière de ressources humaines;
- La Direction a coordonné la planification des mesures d'urgence en cas d'inondation et de pandémie.

Information Management and Technology Branch

The branch provides information management and technology services to the Department, including management of infrastructure (office automation, e-mail, calendaring, electronic filing, Internet); customized applications; help-desk support; project management; system development; and information planning. The main functional groups are as follows:

The Infrastructure Support Group:

- plans for and maintains a provincewide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and business system deployment;
- ensures that information security requirements are met, including desktop and server virus protection;
- maintains and monitors provincewide WAN equipment for communication infrastructure;
- provides computer services, including hardware and software acquisitions, installations and upgrades for approximately 700 staff and 65 members of the Judiciary; also supported are New Brunswick Legal Aid Services Commission and New Brunswick Securities Commission;
- maintains a help-desk service for technical support to staff during office hours;
- upgrades, sets up and monitors provincewide equipment (such as computers, printers, scanners, etc.) as part of the computing infrastructure;
- keeps technology current through fulfilment of the four-year computer refresh plan;
- provides technical advice to Departmental Management on technological issues;
- provides hardware life-cycle management from purchasing thought to disposal.

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Ministère, notamment la gestion de l'infrastructure (bureautique, courrier électronique, agenda électronique, dossiers électroniques, Internet), les applications faites sur mesure, le service de dépannage, la gestion de projets, l'élaboration de systèmes et la planification de l'information. Quatre groupes principaux composent la Direction.

La Section du soutien d'infrastructure :

- assure l'entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et la mise en œuvre de systèmes administratifs;
- veille au respect des exigences relatives à la sécurité de l'information, notamment la protection antivirus des ordinateurs personnels et du serveur;
- pourvoit à l'entretien de l'équipement du réseau provincial pour l'infrastructure de communication et le suivi à cet égard;
- fournit des services informatiques, y compris l'acquisition, l'installation et la mise à niveau du matériel informatique et des logiciels pour environ 700 employés et 65 membres de la magistrature, en plus de soutenir la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick et la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick;
- offre un service d'aide technique au personnel pendant les heures de bureau (service de dépannage);
- assure la mise à niveau, l'installation et le suivi du matériel (ordinateurs, imprimantes, numériseurs, etc.) qui fait partie de l'infrastructure informatique provinciale;
- met en œuvre le plan quadriennal de rajeunissement du parc d'ordinateurs afin de garder la technologie à jour;
- prodigue des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques;
- gère le cycle de vie du matériel, de l'acquisition à l'élimination.

The Applications Delivery group provides:

- software maintenance and support for existing business systems applications, including enhancements for Internet and client-server applications;
- development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration, and technology evaluations on software acquisitions;
- database maintenance and support;
- technical advice to Departmental management on technological issues;
- advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
- facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives;
- direction for business transformation projects;
- facilitation in strategic information planning and enterprise architecture;
- research of business requirements and best practices.

Le groupe de la mise en œuvre des applications informatiques :

- effectue l'entretien des logiciels et services de soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour Internet et les applications client-serveur;
- veille à l'élaboration d'applications faites sur mesure, à l'acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, à l'intégration des systèmes et aux évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels;
- assure l'entretien et le soutien des bases de données;
- offre des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques;
- prodigue des conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- facilite la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
- donne des conseils pour les projets de transformation des activités;
- facilite la planification de l'information stratégique et l'architecture d'entreprise;
- fournit des services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

The Corporate Information group provides:

- a centralized records system for certain branches of the Department;
- assistance to managers and employees in the area of archival and records management;
- guidance on strategy and development of goals for the future automation for record and document management.

Le groupe de gestion de l'information ministérielle :

- s'occupe du système de dossiers centralisé à l'intention de certaines directions du Ministère;
- fournit des services de soutien pour les gestionnaires et les employés en matière de tenue des archives et de gestion des dossiers;
- guide l'élaboration de stratégies et assure l'établissement d'objectifs pour l'automatisation future de la gestion des dossiers et des documents.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services to the Office of the Attorney General's overall corporate strategy and direction.

The branch represents the Office on numerous federal, provincial, and territorial committees, plays an integral role in planning and policy development, and provides executive support to the Attorney General and Deputy Attorney General.

Highlights

Policy and Planning was involved in a number of major projects in the 2008-2009 fiscal year. Among these, the branch:

- Provided legislative co-ordination services for the Office of the Attorney General.
- Provided policy support to the development of legislative initiatives related to fine enforcement under the *Provincial Offences Procedure Act* and the expansion of the ticketing provisions to a number of additional acts.
- Co-ordinated federal, provincial and territorial activities, and represented the Office of the Attorney General on a number of federal, provincial and territorial committees and working groups, including: Co-ordinating Committee of Senior Officials – Criminal Justice, and several of its subcommittees; and Co-ordinating Committee of Senior Officials – Youth Justice.
- Provided support to the Office of the Attorney General with respect to judicial proceedings related to the judicial remuneration process for Provincial Court judges

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux politiques et à l'orientation du Cabinet du procureur général.

Des membres de son personnel représentent le Cabinet au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. La Direction joue un rôle clé dans la planification et l'élaboration des politiques et offre aussi des services de soutien administratif au procureur général et au procureur général adjoint.

Faits marquants :

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'année financière 2008-2009, dont les suivantes :

- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Cabinet du procureur général.
- Elle a fourni des services de soutien stratégique relativement à l'élaboration de mesures législatives pour l'exécution des amendes imposées en vertu de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et de dispositions relatives à la délivrance de billets de contravention pour de nombreuses autres lois.
- Elle a coordonné la participation du Cabinet du procureur général aux activités incluant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Cabinet au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit pénal et plusieurs de ses sous-comités, ainsi que le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents.
- Elle a fourni des services de soutien au Cabinet du procureur général relativement aux procédures judiciaires liées à la rémunération des juges de la Cour provinciale.

Communications Branch

The role of the Communications Branch is to provide public awareness of departmental programs, policies and services. The branch is responsible for public communication and education/awareness programs, as well as providing strategic communication planning and advice to the minister and senior managers about communication issues, writing news releases and speeches, and providing ministerial support and co-ordinating activities related to the Legislative Assembly, as well as managing the Department's web page.

The branch prepares news releases, advertisements, speaking notes and briefing notes for the Department, and co-ordinates publication of the Department's annual report. The branch also co-ordinates departmental news conferences and events.

The Communications Director, acting as spokesperson for the Department, responds to inquiries from the media and the public in regard to departmental services, programs, policies and decisions.

Direction des communications

La Direction des communications a pour rôle de renseigner le public sur les programmes, les politiques et les services du Ministère. La Direction est responsable des communications publiques ainsi que des programmes d'information et de sensibilisation; son personnel fournit des services de planification stratégique et conseille le ministre et les hauts fonctionnaires en matière de communications, rédige des communiqués et des discours, fournit des services de soutien au ministre et coordonne les activités liées à l'Assemblée législative. La Direction veille également à la gestion du site Web du Ministère.

La Direction prépare des communiqués, des annonces, des notes d'allocution et des notes de synthèse pour le Ministère et coordonne la publication du rapport annuel du Ministère. Elle assure également la coordination des événements et des conférences de presse du Ministère.

Le directeur des communications, à titre de porte-parole du Ministère, répond aux demandes de renseignements des médias et du public relativement aux services, programmes, politiques et décisions du Ministère.

Appendices
Annexes

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General and administered by the Office of the Attorney General (May 31, 2009)

Absconding Debtors
Age of Majority
Arbitration
Arrests and Examinations
Assignments and Preferences
Attorney General

Canadian Judgments
Charter Compliance Acts
Class Proceedings
Conflict of Laws Rules for Trusts
Contributory Negligence
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts

Defamation
Demise of the Crown
Devolution of Estates

Easements
Electronic Transactions
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

Factors and Agents
Fatal Accidents
Foreign Judgments
Frustrated Contracts

Garnishee
Great Seal
Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
Inquiries
Interjurisdictional Support Orders
International Child Abduction
International Commercial Arbitration
International Sale of Goods
International Trusts
International Wills
Interpretation
Interprovincial Subpoena

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du Procureur général et mises en application par le cabinet du Procureur général (le 31 mai 2009)

Accidents mortels
Actes d'intrusion
Age de la majorité
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrestations et interrogatoires
Auteurs de délits civils

Biens
Biens en déshérence et déchéances
Biens matrimoniaux

Cautionnements
Cessions et préférences
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contrats inexécutables
Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite
Dévolution des successions
Diffamation
Droit de rétention de l'entreposeur
Droit de rétention des bûcherons
Droit successoral
Droits de rétention sur les biens personnels

Enlèvement international d'enfants
Enquêtes
Établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Exécution réciproque des jugements
Expropriation
Extraits de jugement et les executions

Facteurs et agents
Fiducies internationales
Frais de poursuites criminelles

Gestion des biens saisis et des biens confisqués
Grand sceau

Habeas corpus

Judges Disqualification Removal
Judicature

Law Reform
Liens on Goods and Chattels
Limitation of Actions

Management of Seized and Forfeited Property
Marital Property
Mechanics' Lien
Memorials and Executions

Notaries Public
Nova Scotia Grants

Postal Services Interruption
Presumption of Death
Proceedings Against the Crown
Property
Protection of Persons Acting Under Statute
Provincial Offences Procedure
Provincial Offences Procedure for Young Persons
Provision for Dependants
Public Records

Queen's Counsel and Precedence
Queen's Printer
*Quieting of Titles

Reciprocal Enforcement of Judgments
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act Respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the ...
Regulations
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick

Sale of Goods
Sale of Lands Publication
Statute Law Amendment
Statute of Frauds
Statute Revision
Storer's Lien
Succession Law Amendment
Surety Bonds
Survival of Actions
Survivorship

Tortfeasors
Trespass

Unconscionable Transactions Relief

Imprimeur de la Reine
Interprétation
Interruption des services postaux

Jugements canadiens
Jugements étrangers

Loi portant correction de lois

Mandats d'entrée

Négligence contributive
Non-récusation des juges
Notaires

Opérations électroniques
Organisation judiciaire

Personnes déficientes
Prescription
Présomption de décès
Présomptions de survie
Preuve
Preuves littérales
Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Procédure applicable aux infractions provinciales
Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Procédures contre la Couronne
Procureur général
Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Protection des salariés
Provision pour personnes à charge

Récépissés d'entrepôt
Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer...
Recours collectifs
Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Réforme du droit
Règlements
Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Révision des lois

Saisie-arrêt
Servitudes
Subpoenae interprovinciaux
Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survie des actions en justice

Wage-Earners Protection
Warehouse Receipts
Wills
Woods Workers' Lien

*to be repealed by An Act to Repeal the Quieting of Titles Act (S.N.B. 2007, c.52)

Testaments
Testaments internationaux
Transmission de la Couronne
Tutelle des enfants
*Validation des titres de propriété
Vente de biens-fonds par voie d'annonces
Vente d'objets
Vente internationale de marchandises

*sera abrogée par la Loi abrogeant la Loi sur la validation des titres (L.N.-B. 2007, c.52)

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues
for the year ended 31 March 2009
Provenance des recettes au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire		$ Value Valeur $
Return on Investment / Rendement du capital investi		
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs		0
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	**$**	-
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services		
Queen's Printer / Imprimeur de la Reine		165,041
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	**$**	**165,041**
Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalisation		
Court Costs - Recoveries / Frais judiciaires - recouvrements		9,756
Total Fines and Penalties / Total des amendes et des peines pécuniaires	**$**	**9,756**

Miscellaneous / Recettes diverses		
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements		0
Prior Years' Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures		0
NSF Cheque Charges / Prélèvements provenant de chèques sans provisions		0
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses		0
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	**$**	-
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	**$**	**174,796**
Special Purpose Revenue Recettes au compte à but spécial	**$ Value Valeur $**	
Recoveries / Recouvrements		
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses		0
Total Special Purpose Revenue / Recettes au Compte à but spécial	**$**	-
Total Departmental Revenue Recettes totales du ministère	**$ Value Valeur $**	
Total Departmental Revenue / Recettes totales du ministère	**$**	**174,796**

Due to rounding, individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals.
Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended 31 March 2009 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales	Attorney General / Procureur général
Personnel Services / Dépenses liées au personnel		
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	$ 12,536,322	$ 12,536,322
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	$ 334,946	$ 334,946
Employer's Group Benefit Costs / Coût des prestations collectives versées par l'employeur	$ 343,270	$ 343,270
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	$ 245,131	$ 245,131
Workers' Compensation Board payments / Cotisations à la Commission des accidents du travail	$ 718	$ 718
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**$ 13,460,385**	**$ 13,460,385**
Other Services / Autres services		
Advertising / Publicité	$ 6,716	$ 6,716
Business Development, Marketing and Promotion Services / Services de développement des entreprises, de commercialisation et de promotion	$ -	$ -
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	$ 334,388	$ 334,388
Fees & Commissions / Droits et commissions	$ 68,488	$ 68,488
Freight, Express / Fret, messageries	$ 659	$ 659
Utilities and Real Property Taxes / Impôts fonciers et services publics	$ -	$ -
Laundry Service / Services de blanchissage	$ 234	$ 234
Travel expenses - Minister / Frais de déplacement - Ministre	$ -	$ -
Members' Expenses / Frais de déplacement - Députés	$ -	$ -
Catering Services / Services de restauration	$ -	$ -
Other Services / Autres services	$ 58,160	$ 58,160
Building Services / Services liés aux immeubles	$ 1,735	$ 1,735
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	$ 3,435	$ 3,435
Inspection Service / Services d'inspection	$ -	$ -
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	$ 6,154	$ 6,154

Postage / Frais de poste	$	29,378	$	29,378
Other Worker Services / Autres ressources humaines	$	-		
Construction Fees / Frais de construction	$	-	$	-
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	$	27,929	$	27,929
Rentals / Locations	$	276,371	$	276,371
Repair Services / Services de réparation	$	4,175	$	4,175
Professional Services / Services professionnels	$	3,215,625	$	3,215,625
Telephone Services / Services de téléphones	$	137,821	$	137,821
Travel Expenses / Frais de déplacement	$	441,433	$	441,433
Total Other Services / Total des autres services	**$**	**4,612,701**	**$**	**4,612,701**
Materials and Supplies / Matériel et fournitures				
Subscriptions / Abonnements	$	154,485	$	154,485
Clothing / Vêtements	$	2,186	$	2,186
Educational and Teaching Materials / Matériel didactique et pédagogique	$	119	$	119
Food / Nourriture	$	4,823	$	4,823
Household and Cleaning Supplies / Fournitures de ménage et produits de nettoyage	$	28	$	28
Vehicles, Machinery and Equipment Supplies and Parts Fournitures et pièces de véhicules, de matériel et d'outillage	$	-	$	-
Medical,Surgical and Laboratory Supplies / Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	$	1,011	$	1,011
Other Supplies / Autres fournitures	$	4,131	$	4,131
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules	$	90,057	$	90,057
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	$	102	$	102
Structural Supplies / Matériaux de construction	$	-	$	-
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	**$**	**256,941**	**$**	**256,941**
Property and Equipment / Biens et matériel				
Office Furniture / Meubles de bureau	$	56,854	$	56,854
Data Processing Equipment / Matériel informatique	$	43,000	$	43,000
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	$	-	$	-
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	**$**	**99,853**	**$**	**99,853**
Contributions, Grants and Subsidies /Contributions et subventions				
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	$	-	$	-
Other Grants / Autres subventions	$	-	$	-

Total Contributions, Grants and Subsidies **Total des contributions et des subventions**	**$ -**	**$ -**
Debt & Other Charges / Service de la dette et autres frais		
Refund of Previous Years' Revenues / Remboursement		
des recettes des années antérieures	$ -	$ -
Other Debt Charges / Autres frais relatifs à la dette	$ -	$ -
Other / Autres frais	$ 96	$ 96
Interest / Intérêts	$ -	$ -
Damage Claims / Réclamations pour dommages	$ 1,000	$ 1,000
Total Debt and Other Charges / **Total du service de la dette et autres frais**	**$ 1,096**	**$ 1,096**
Chargeback Recoveries / Contre-recouvrements		
Chargeback recoveries / Contre-recouvrements	$ (2,582,377)	$ (2,582,377)
Total Chargeback Recoveries /		
Total des contre-recouvrements	**$ (2,582,377)**	**$ (2,582,377)**
Total Ordinary Expenditures / **Total des dépenses ordinaires**	**$ 15,848,599**	**$ 15,848,599**

Due to rounding, individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals.
Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2008-2009
Explication des écarts pour l'exercice 2008-2009

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditure / Dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Program / Programme	Original Budget / Budget initial	Appropriation Transfers / Transferts de crédits	Authorized Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées	Actual Expended / Dépenses réelles	Variance (Over) Under / Écart (Plus) Moins
Attorney General / Procureur général	14,784.6	-	14,784.6	15,848.6	(1,064.0)
Total	**14,784.6**	**-**	**14,784.6**	**15,848.6**	**(1,064.0)**

Variances for program (over) under $ 100,000 / Écarts (de plus) de moins de 100 000 $:

Public Prosecutions Branch received $1,203,000 through a Supplementary Estimate. /
La Direction des poursuites publiques a reçu 1 203 000 $ au moyen d'un budget supplémentaire.

It was granted to cover expenditures associated with the appointment of three new Federal Family Court judges, expansions to the Moncton and Caraquet provincial courts, and additional costs for ad-hoc legal counsel. /
Cette somme lui a été accordée afin de couvrir les dépenses relatives à la nomination de trois nouveaux juges au tribunal fédéral de la famille, aux travaux d'agrandissement aux installations de la Cour provinciale à Moncton et à Caraquet, ainsi qu'aux coûts supplémentaires liés aux services de conseillers juridiques à l'instance.

Due to rounding, individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals.
Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue / Recettes aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Variances for over / (under) $100,000 / Écarts de plus (de moins) de 100 000 $

Account / Compte	Original Budget / Budget initial	Actual Revenue / Recettes réelles	Variance Over (Under) / Écart Plus (Moins)
			$ -

There were no significant variances in Revenue for the Office of the Attorney General in Fiscal 2008/2009. /
Les recettes du Cabinet du procureur général ne présentaient aucun écart significatif pour l'exercice financier 2008-2009.

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations, and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2008-2009 fiscal year, the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick did not forward any complaints with respect to services offered by the Office of the Attorney General.

Beginning in April of 2008, the Department began conducting ad hoc verification checks to ensure that our employees were making an active offer of service in both official languages when dealing with the public. From the checks completed, approximately 95% of the offices were making an active offer of service. Also, if they were not meeting the requirements, the branch manager was advised of the situation, and the employees were reminded of their obligations under the Language of Service Policy.

The Department also continues to promote and support second-language training and maintenance for employees. In 2008-2009, we did not have any employees involved in language training in the Office of the Attorney General.

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Cabinet du procureur général reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick n'a fait suivre aucune plainte concernant les services du Cabinet du procureur général.

Depuis avril 2008, le Cabinet effectue des vérifications aléatoires pour s'assurer que ses employés font une offre active de service dans les deux langues officielles lorsqu'ils font affaire avec le public.
Les vérifications ont révélé que les employés d'environ 95 % des bureaux faisaient une offre active de service dans les deux langues. Dans les cas où les employés de respectaient pas les exigences, le directeur a été mis au courant de la situation et on a rappelé aux employés leurs obligations en vertu de la Politique sur la langue de service.

Le Cabinet continue de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés. En 2008-2009, aucun employé du Cabinet du procureur général n'a pris part à une formation linguistique.